

# INTERDICTION DE VOYAGER DÉCLARÉE PAR LE PRÉSIDENT TRUMP EN JUIN 2025

Clause de non-responsabilité: Cet avis a été créé par la Legal Aid Society. Cet avis ne constitue pas un avis juridique et ne remplace pas l'avis d'un expert en immigration. Les informations contenues dans le présent document sont à jour à la date de la version figurant au bas de ce document et peuvent être sujettes à modification à la suite d'un litige.

Le 4 juin 2025, le président Trump a publié une proclamation intitulée Restreindre l'entrée des ressortissants étrangers pour protéger les États-Unis des terroristes étrangers et d'autres menaces à la sécurité nationale et à la sûreté publique. Cela restreint les voyages aux États-Unis des ressortissants de dix-neuf (19) pays : Afghanistan, Birmanie/Myanmar, Burundi, Tchad, République du Congo, Cuba, Guinée équatoriale, Érythrée, Haïti, Iran, Laos, Libye, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo, Turkménistan, Venezuela et Yémen. En outre, l'Égypte est sous examen.

- **Date d'entrée en vigueur**

- L'interdiction de voyager entre en vigueur à 00h01, heure avancé de l'Est, le 9 juin 2025.
- Des poursuites judiciaires pourraient être engagées pour contester l'interdiction de voyager. Les décisions de justice rendues dans le cadre de ces procès pourraient éventuellement bloquer l'interdiction.
- Nous publierons des mises à jour ou des clarifications si nécessaire.

L'interdiction fait une distinction entre **les immigrants** (qui entrent en tant que résidents permanents légaux ou titulaires d'une carte verte) et **les non-immigrants** (qui entrent pour des périodes de temps limitées, par exemple en tant que visiteurs ou étudiants) :

Pays	Visas d'immigrant (pour la résidence permanente, c'est-à-dire les cartes vertes)	Visas non-immigrants (pour ceux qui viennent pour des périodes limitées, par exemple en tant que visiteurs ou étudiants)	Notes
<b>Afghanistan</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	Les visas d'immigrant spéciaux afghans sont exemptés
<b>Birmanie/Myanmar</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>Burundi</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu pour les visas B-1, B-2, B-1/B-2, F, M et J	Réduction de la validité des autres visas de non-immigrant
<b>Tchad</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>République du Congo</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	

Pays	Visas d'immigrant (pour la résidence permanente, c'est-à-dire les cartes vertes)	Visas non-immigrants (pour ceux qui viennent pour des périodes limitées, par exemple en tant que visiteurs ou étudiants)	Notes
<b>Cuba</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu pour les visas B-1, B-2, B-1/B-2, F, M et J	Réduction de la validité des autres visas de non-immigrant
<b>Egypte</b>	(en cours de révision)	(en cours de révision)	
<b>Guinée équatoriale</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>Érythrée</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>Haïti</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>L'Iran</b>	Suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu	Les visas d'immigrant pour les minorités ethniques et religieuses confrontées à la persécution en Iran sont exemptés
<b>Laos</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu pour les visas B-1, B-2, B-1/B-2, F, M et J	Réduction de la validité des autres visas de non-immigrant
<b>Libye</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>Sierra Leone</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu pour les visas B-1, B-2, B-1/B-2, F, M et J	Réduction de la validité des autres visas de non-immigrant
<b>Somalie</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>Soudan</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	
<b>Togo</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu pour les visas B-1, B-2, B-1/B-2, F, M et J	Réduction de la validité des autres visas de non-immigrant
<b>Turkménistan</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu pour les visas B-1, B-2, B-1/B-2, F, M et J	Réduction de la validité des autres visas de non-immigrant
<b>Venezuela</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Suspendu pour les visas B-1, B-2, B-1/B-2, F, M et J	Réduction de la validité des autres visas de non-immigrant
<b>Yémen</b>	Entièrement suspendu, sauf la famille immédiate* et certains immigrants spéciaux**	Entièrement suspendu	

- Les personnes suivantes sont **exclues** de l'interdiction de voyager :
  - citoyens américains;
  - Résidents permanents légaux (titulaires de la carte verte) ;
  - Les titulaires de visas d'immigrant ou de visas de non-immigrant délivrés avant la date d'entrée en vigueur de l'interdiction de voyager (00 h 01, heure avancée de l'Est, le 9 juin 2025) ;
  - demandeurs d'asile et réfugiés;
  - personnes bénéficiant d'une suspension d'expulsion ;
  - personnes bénéficiant d'une protection en vertu de la Convention contre la torture (CAT) ;
  - les personnes, y compris les membres de leur famille, qui demandent le statut d'asile, le statut de réfugié, la suspension de l'expulsion ou la protection du CAT ;
  - binationaux voyageant avec le passeport d'un pays non désigné ;
  - les personnes voyageant avec un visa de non-immigrant valide dans les classifications suivantes : A-1, A-2, C-2, C-3, G-1, G-2, G-3, G-4, NATO-1, NATO-2, NATO-3, NATO-4, NATO-5, ou NATO-6;
  - tout athlète ou membre d'une équipe sportive, y compris les entraîneurs, les personnes jouant un rôle de soutien nécessaire et les proches parents, voyageant pour la Coupe du monde, les Jeux olympiques ou tout autre événement sportif majeur tel que déterminé par le secrétaire d'État ;
    - On ne sait pas clairement comment cela interagit avec l'interdiction des athlètes transgenres, en vertu de l'article 4(c) du décret exécutif *interdisant aux hommes de participer aux sports féminins*.
  - \* visas d'immigrant de famille immédiate (IR-1/CR-1, IR-2/CR-2, IR-5) avec des preuves claires et convaincantes de l'identité et du lien familial (par exemple, ADN) ;
    - Mais tous les autres membres de la famille seraient soumis à l'interdiction de voyager.
  - \* les personnes adoptées (IR-3, IR-4, IH-3, IH-4) ;
  - les personnes titulaires d'un visa d'immigrant spécial afghan ;
  - \*\* les personnes titulaires de visas d'immigrant spéciaux pour les employés du gouvernement américain ; et
  - les personnes titulaires de visas d'immigrant appartenant à des minorités ethniques et religieuses confrontées à des persécutions en Iran.
- **Des exceptions** peuvent être accordées au cas par cas pour les personnes qui peuvent établir que leur voyage aux États-Unis :
  - favoriserait un intérêt national crucial impliquant le ministère de la Justice, y compris la participation à une procédure pénale en tant que témoin ; ou
  - servirait un autre intérêt national américain.
- **Les individus déjà présents aux États-Unis**
  - L'interdiction de voyager semble limiter uniquement l'entrée physique aux États-Unis
  - Il semble que les personnes déjà présentes aux États-Unis seraient toujours éligibles à un ajustement de statut (visas d'immigrant ou cartes vertes) ou à un changement de statut d'une catégorie de visa de non-immigrant à une autre.
  - Les titulaires de visas d'immigrant déjà aux États-Unis (résidents permanents ou titulaires de cartes vertes) qui voyagent à l'étranger devraient pouvoir retourner aux

- États-Unis.
- Les titulaires de visas non-immigrants déjà présents aux États-Unis qui voyagent à l'étranger seraient soumis à l'interdiction lorsqu'ils tenteraient de retourner aux États-Unis.